4729

26ème journée d'étude

1er mars 2000

LES HARAS NATIONAUX

Les emplois générés par la filière cheval en France - Approche méthodologique et traitement de deux cas particuliers : les établissements équestres et les selleries

Par, E. LESCOAT*, I. PARRA**, G. PARISET*, A.G. PLANCHARD*
*Les Haras nationaux,
Direction du développement,
Département Informations économiques et documentaires,
Observatoire économique et social du cheval.
Domaine de l'Isle Briand
49 220 LE LION D'ANGERS
☎ 02 41 18 22 28
Télécopie : 02 41 18 22 78
E-mail : obseco@haras-nationaux.fr
**Elève ingénieur à l'ISARA

Résumé

La demande répétée des acteurs de la filière cheval vis-à-vis de l'emploi généré par l'activité liée au cheval a conduit l'Observatoire économique et social du cheval à mener une réflexion méthodologique sur le dénombrement et la caractérisation des emplois liés au cheval en France. Les termes relatifs à l'emploi ont été clairement définis et les sources de données existantes analysées. L'absence ou le peu de précision des informations répertoriées implique dans de nombreux cas le recours à des enquêtes. Deux enquêtes par courrier ont ainsi été menées en 1999, l'une avec échantillonnage, l'autre de manière exhaustive. Elles concernent l'emploi dans les établissements équestres et les selleries. Ainsi, on estime qu'au moins 13 500 personnes ont un emploi dans les établissements équestres et 2 700 dans les entreprises de la sellerie et de l'équipement du cheval et du cavalier. Par ailleurs, les actifs de la filière sont relativement jeunes et les établissements équestres ont tendance à générer de l'emploi précaire.

Mots-clés : Filière cheval – Emploi – Sellerie - Eablissements équestres - Enquêtes

Summary

The request often repeated by members of the horse industry about its employment, leads the Observatoire économique et social du cheval to think about methods to count and characterize it. The terms related to employment have been clearly defined and the existing data sources analyzed. The absence or lack of precision in the indexed information pointed to see requirement for additional surveys. Two mail surveys have been made in 1999, one per random samples and the second based on the entire population. They involved the tack shops and the riding schools. So, the estimation is at least 13 500 people employed in riding schools and 2700 people employed in tack shops. People employed are rather young and riding schools generate precarious jobs.

Key-words : Horse industry – Employment - Tack shops - Riding schools - Surveys

© LES HARAS NATIONAUX 2000

4729

1. INTRODUCTION

Pour caractériser l'activité d'une filière, deux indicateurs macro-économiques sont en général mis en avant : le nombre d'emplois et le chiffre d'affaires générés par cette filière. Par ailleurs, l'emploi est une préoccupation omniprésente dans l'actualité et les acteurs de la filière cheval ont besoin de cette information pour suivre l'évolution de la filière et contribuer à son développement. L'Union nationale interprofessionnelle du cheval (UNIC) annonce environ 50 000 emplois générés directement par la filière cheval, en France, en 1998 (UNIC, 1999). Ce chiffre est estimé à partir de sources plus ou moins précises et la structure de ces emplois est inconnue. Dans le cadre de ses missions, l'Observatoire économique et social du cheval a donc conduit en 1999 une réflexion sur le dénombrement des emplois liés à la filière cheval en France et a commencé son travail de collecte auprès des établissements équestres et des selleries. Les conclusions de ces deux phases de travail seront décrites successivement et les prolongations de l'étude abordées.

2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE DÉNOMBREMENT DES EMPLOIS DANS LA FILIÈRE CHEVAL EN FRANCE

2.1. Le champ de l'étude

L'objectif est non seulement de dénombrer les emplois générés par l'ensemble de la filière cheval mais également de les caractériser. Il est nécessaire de définir précisément ce que l'on entend par emploi car ce terme ne revêt pas la même signification selon les auteurs (PARRA I., 1999). Nous considérerons qu' « *une personne exerce un emploi quand elle participe physiquement aux activités d'une entreprise en retirant un salaire ou un revenu de cette contribution.* » (PARRA I., 1999). Cette définition exclut donc les stagiaires ne disposant pas d'un contrat de travail (ils peuvent percevoir des indemnités mais pas de salaire) et les bénévoles. Les emplois peuvent donc être de deux natures différentes : les emplois salariés et les emplois non salariés. Nous qualifierons **d'actifs** les personnes occupant l'un de ces deux types d'emplois. Les caractéristiques retenues pour étudier la structure des emplois dans la filière ont été les suivantes :

- Tranches d'âge des actifs : moins de 25 ans, de 26 à 40 ans, de 41 à 55 ans, plus de 55 ans ;
- Sexe des actifs ;
- Nature des contrats de travail pour les salariés : contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée qui comprennent les contrats à durée déterminée pour des raisons de remplacement et de hausse d'activité, les contrats d'apprentissage, les contrats d'aide à l'emploi, d'insertion, etc. ;
- Temps de travail pour les salariés (contrats à temps plein ou à temps partiel).

2.2. La méthodologie d'étude

Les sources habituellement utilisées pour dénombrer et caractériser les emplois (MSA, URSAAF, INSEE, ANPE, SCEES) se révèlent mal adaptées dans le cadre de la filière cheval. En effet, les catégories de regroupement des activités ne sont pas suffisamment fines pour permettre d'isoler celles liées au cheval. L'analyse de la documentation et des fichiers de données existants (PARRA I., 1999) a mis en évidence deux types de populations :

- Les emplois pour lesquels il existe des fichiers suffisamment précis pour dégager les caractéristiques précisées ci-dessus. Ils sont rares et concernent essentiellement le secteur des courses et les administrations ;
- Les autres emplois pour lesquels ces fichiers n'existent pas ou présentent des lacunes. Il est alors nécessaire de procéder à des enquêtes pour accéder à l'information. Un questionnaire a été mis au point à cet effet. Il comporte deux parties :
  - La première vise à caractériser les emplois. Elle est identique quel que soit le secteur considéré, à l'exception de la répartition des salariés selon leur activité principale qui est modulée en fonction de la nature des entreprises ;

- la seconde sert à récolter les principaux indicateurs permettant de préciser quelles sont les activités de l'entreprise pouvant éventuellement être reliées à l'emploi (chiffres d'affaires, indicateurs d'activités,...).

Le questionnaire est adressé à toute entreprise susceptible de générer des emplois au sens défini ci-dessus. Ces dernières sont recensées de la façon la plus exhaustive possible lors de l'établissement de la base de sondage. La méthodologie d'enquête (voir tableau 1) est adaptée à chaque population enquêtée en fonction de ses caractéristiques (taille,...). Le déroulement des enquêtes suit ensuite une démarche classique (PY B., 1992, LE SPHINX, 1999) : constitution de la base de sondage, élaboration du questionnaire, échantillonnage le cas échéant, envoi des questionnaires, saisie, validation, dépouillement des résultats.

Afin de tester la validité du questionnaire et de commencer à dénombrer les emplois de la filière, deux enquêtes postales ont été menées en 1999. Le choix des selleries et des établissements équestres a impliqué de procéder à une enquête exhaustive (les entreprises d'équipement du cheval et du cavalier ou selleries) et à une enquête avec échantillonnage (les établissements équestres).

3. APPLICATION AUX SELLERIES ET AUX ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

3.1. Méthode

Les bases de sondage ont été constituées de façons différentes.

Pour les selleries, la base de sondage a résulté de la concaténation des fichiers du Guide de l'équitation (L'EPERON, 1998) et de France Télécom, suivie de l'élimination des doublons. Ont ainsi été sélectionnés 906 établissements, dont 127 magasins Décathlon avec rayon équitation, qui ont fait l'objet d'une enquête particulière. Les retours de l'enquête postale se sont échelonnés sur 3 mois et le taux de réponse a été de 19% (voir figure I).

La base de sondage des établissements équestres a été bâtie à partir du fichier d'ouverture des établissements équestres tenu par les Haras nationaux, complété pour les départements manquants du fichier de France Télécom. Ont ainsi été dénombrés 5 939 établissements équestres. Un échantillonnage aléatoire simple, à un taux de 20% sur chaque département, a permis de constituer la base de sondage définitive contenant 1 187 adresses. Des enveloppes T évitant aux enquêtés le coût du courrier de réponse, ont été jointes aux questionnaires. Elles expliquent certainement en partie la différence de 10 points observés entre les taux de réponses des deux enquêtes (voir figure I).

3.2. Principaux résultats

3.2.1. Les selleries

Ont été exploités 133 questionnaires « sellerie ». Dans ces entreprises 442 actifs travaillent, dont 78% de salariés, ce qui représente une moyenne de 2,8 salariés (écart-type = $\sigma = 7$) et 0,8 non salarié ($\sigma = 0,6$) par entreprise. Toutefois, 46% des entreprises fonctionnent sans salarié et le responsable non salarié de l'entreprise se charge alors d'effectuer l'ensemble des tâches, parfois aidé par son conjoint, lui aussi non salarié. Les actifs sont relativement jeunes (57% ont moins de 40 ans) et la moitié d'entre eux sont des femmes (51%). 87% des contrats de travail des salariés sont des contrats à durée indéterminée (CDI) et 83% sont à temps plein. Presque la moitié des salariés employés par les selleries travaillent dans l'artisanat (48%), les autres se répartissant entre emplois administratifs (25%) et emplois commerciaux (18%).

De l'échantillon 45% des entreprises sont avant tout des détaillants. Seuls 11% sont essentiellement des fabricants et 38% des entreprises sont polyvalentes (réparation, fabrication, vente au détail). Dans l'échantillon 47% des entreprises dégagent 500 000 F ou plus de chiffre d'affaires. Elles emploient à elles seules 73% des salariés de l'échantillon.

L'extrapolation des données de l'échantillon à l'ensemble de la population a été faite pour le nombre d'actifs, de salariés et de non salariés. Les résultats ont été calculés avec un intervalle de confiance de 10% (voir tableau 2). Les selleries emploieraient ainsi 2 600 actifs, la vraie valeur ayant 90% de chances de se situer dans une fourchette allant de 1 800 à 3 300 actifs. L'étendue de l'intervalle de confiance s'explique essentiellement par l'hétérogénéité de l'échantillon, le taux de sondage atteignant 18% (voir figure I).

3.2.2. Les établissements équestres

Ont été exploités 325 questionnaires « établissement équestre ». Dans ces entreprises 1 042 actifs travaillent dont 73% de salariés, ce qui représente une moyenne de 2,3 salariés (σ = 10,7) et 0,9 non salarié (σ = 1) par entreprise. 30% des établissements équestres travaillent sans salarié et parmi eux, 4% ne font appel qu'à des bénévoles. L'équilibre entre sexes est globalement respecté (53% des actifs sont des femmes) mais on constate des différences suivant la fonction des salariés : les emplois d'animation et d'accompagnement sont essentiellement féminins tandis que les emplois d'entretien (palefreniers) sont plutôt occupés par des hommes (voir figure II). Plus d'un tiers (38%) des actifs ont moins de 25 ans, notamment les salariés occupant des postes d'animation ou d'accompagnement (voir figure III). Dans les contrats de travail 55% sont à durée déterminée et 67% sont à temps plein. Notons que les contrats à durée déterminée des emplois à temps plein sont majoritairement dus à une hausse d'activité tandis que les contrats à durée déterminée des emplois à temps partiels sont majoritairement des contrats d'apprentissage, d'aide à l'emploi, etc. (voir figure IV). Les fonctions des salariés se répartissent équitablement entre animation et accompagnement (34%), entretien (33%) et enseignement (26%), les emplois administratifs restant marginaux (6%).

De l'échantillon, 40% des établissements équestres ont un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 600 000 F (12% génèrent moins de 50 000 F et 10% plus d'1 million de francs). En plus d'établissement équestre 40% des établissements exercent une ou plusieurs activités. Toutefois, 71% d'entre eux ont pour principale activité l'établissement équestre qui représente alors 50% et plus du chiffre d'affaires. Dans leurs produits, 70% des entreprises proposent l'enseignement de l'équitation. Ce critère se révèle être discriminatoire. En effet, des différences significatives apparaissent entre la sous population des établissements équestres qui pratiquent l'enseignement et celle de ceux qui ne le pratiquent pas. Ces derniers représentent 30% des établissements équestres. Ils emploient moins de salariés (0,7 salarié par établissement contre 3 ($p<0.05$)), ont des chiffres d'affaires peu élevés (47% ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 F contre 12% ($p<0.001$)), adhèrent plutôt à la DNTE, ont une activité plus saisonnière et ont tendance à pratiquer d'autres activités (élevage, commerce,...) en plus de celle d'établissement équestre.

Notons enfin pour les établissements équestres, qu'une corrélation de 0,9 entre le nombre d'actifs et le nombre de cavaliers licenciés permet de calculer un ratio entre ces deux variables. 100 cavaliers licenciés généreraient ainsi 3,5 emplois.

L'extrapolation des données de l'échantillon à l'ensemble de la population a été faite pour le nombre d'actifs, de salariés et de non salariés. Les résultats ont été calculés comme pour les selleries avec un intervalle de confiance de 10% (voir tableau 3). Ainsi, 18 800 actifs travailleraient en moyenne dans les établissements équestres, la vraie valeur ayant 90% de chances de se situer dans une fourchette allant de 13 200 à 24 400 actifs. L'étendue de l'intervalle de confiance s'explique par l'hétérogénéité de l'échantillon mais aussi par la faiblesse du taux de sondage qui n'atteint que 6% (voir figure I).

3.3. Discussion

3.3.1. Les bases de sondage

La base de sondage des établissements équestres peut prêter à discussion. En effet, les Haras nationaux gèrent un fichier d'ouverture des établissements équestres qui n'est pas forcément à jour en ce qui concerne les cessations d'activités et autres fermetures. Ainsi, le nombre d'établissements équestres en France serait plus proche de 5 000 que de 6 000 (UNIC, 1999). Par conséquent, 16 000 personnes seraient employées en établissements équestres, la vraie valeur ayant 90% de chances de se situer dans une

fourchette allant de 11 000 à 20 700 actifs. Le ratio de 3,5 actifs pour 100 cavaliers licenciés est une autre façon d'estimer le nombre total d'emplois générés par les établissements équestres. Cet indicateur permet de plus un suivi de l'évolution du nombre d'emplois dans les établissements équestres puisque le nombre de licenciés est connu chaque année. En 1998, la Fédération française d'équitation comptait 388 455 licenciés (source : DNSE, DNTE, DNEP, 1998), ce qui engendrerait 13 596 emplois dans ce secteur. Le recoupement de ces informations permet d'affirmer qu'au moins 13 500 emplois sont générés par les établissements équestres, ce qui est supérieur aux estimations réalisées à partir des chiffres fournis par la MSA (UNIC, 1999).

3.3.2. Comparaison des deux populations

Presque la moitié des selleries fonctionnent sans salarié tandis que 65% des établissements équestres emploient un salarié ou plus (figure V). Les selleries ont tendance à dégager des chiffres d'affaires plus importants que les établissements équestres (12 % des selleries ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 francs contre 23 % des établissements équestres).

Les selleries et les établissements équestres génèrent chacun un peu plus de 3 emplois par entreprise, dont à peine un emploi non salarié. La principale différence entre selleries et établissements équestres se situe au niveau des types de contrat de travail. En effet, les établissements équestres engendrent de l'emploi précaire puisque 55% de leurs salariés sont en CDD alors qu'en France seuls 10% des salariés sont dans ce cas (INSEE, 1999). Les selleries se situent dans la moyenne nationale avec 87% de CDI. De même, le pourcentage de 17% de temps partiels dans les selleries est identique à celui relevé pour la France par l'INSEE en 1999 (INSEE, 1999). En revanche, les établissements équestres y ont beaucoup plus recours (ils concernent 33% de leurs salariés). Les deux phénomènes sont à mettre en relation car les contrats de travail de type insertion (CES, ...) ou d'apprentissage sont souvent à temps partiel de par la loi. Les établissements équestres ont beaucoup recours aux contrats d'apprentissage, d'aide à l'emploi ou d'insertion puisqu'ils concernent 49% des CDD dans les établissements équestres contre 34% au niveau national (INSEE, 1999).

3.3.3. Les résultats

Peu de sources permettent de comparer les résultats obtenus dans le cadre de cette enquête sur les selleries à d'autres données, d'autant plus que les bases de sondage et les taux de réponses sont très hétérogènes (voir tableau 3). En effet, les deux enquêtes recensées ont concerné respectivement 307 (STEY F., 1988) et 506 (PEYRE J.L., 1998) entreprises et les taux de réponse ont été inférieurs à ceux obtenus lors de notre enquête (10% (STEY F., 1988) et 6% (PEYRE J.L., 1998) contre 19%). Toutefois, F. STEY estime à 2,4 le nombre d'emplois par entreprise et J.L. PEYRE à 3,7 le nombre de salariés par sellerie, ce qui n'est pas très éloigné des 2,6 emplois par entreprise dénombrés lors de notre enquête.

Les établissements équestres ont fait l'objet de davantage d'enquêtes. Cependant, la couverture géographique des enquêtes et le nombre de questionnaires traités restent très variables (voir tableau 4). Le nombre d'emplois par établissement équestre varie entre 2,3 (BARRERE A.D., LAFOESTE C., 1995a) et 3,2 (JUST M.P., LEVY-NEUMAND F., 1993). On retrouve une différence entre les établissements pratiquant l'enseignement et les autres, les établissements offrant une prestation d'enseignement employant plus de main d'œuvre et étant proches de 3 salariés par structure (JUST M.P., LEVY-NEUMAND F., 1993, BARRERE A.D., LAFOESTE C., 1995a et b). Dans les établissements plus orientés vers le tourisme et les loisirs, le nombre d'actifs semblerait se situer autour de 2 personnes (BAUMET M., ROSSIER E., 1993, BARRERE A.D., LAFOESTE C., 1995a, JUST M.P., LEVY-NEUMAND F., 1993). Seule P. GUERDOUX différencie les emplois salariés et non salariés et obtient 1,9 emploi salarié et 1 emploi non salarié (GUERDOUX P., 1993). Les résultats de notre enquête semblent confirmer ces données éparses (3,1 salariés dans les établissements pratiquant l'enseignement, 1,7 actif par établissement pour les autres, 2,4 salariés et 0,9 non salarié par établissement). De plus, cette enquête étant à notre connaissance la première spécifiquement orientée vers l'emploi, elle permet une connaissance beaucoup plus fine de la structure et de la répartition de ce dernier.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Ces enquêtes ont permis non seulement **de confirmer le nombre d'emplois générés par entreprise dans les selleries et les établissements équestres** mais aussi **d'appréhender les caractéristiques de ces emplois**. Ces données nouvelles apportent de précieux renseignements pour l'étude plus précise de ces secteurs et **peuvent être utilisées par différents organismes**, dont ceux qui se préoccupent de formation. Par ailleurs, **la dimension nationale de l'étude permet d'estimer le nombre global d'emplois générés par chaque secteur**, même si ces chiffres restent encore assez imprécis.

L'Observatoire économique et social du cheval **va étendre ses enquêtes à d'autres stades et secteurs en 2000 (élevage, courses et santé du cheval)** et l'étude devrait prendre fin en 2001. Elle pourra être complétée par les résultats d'inventaires régionaux ayant lieu dans différentes régions. Il faudra **renouveler les enquêtes dans environ 5 ans**, en utilisant une méthodologie très proche, de façon à pouvoir mesurer une donnée qui nous échappe pour le moment, à savoir l'évolution du nombre et de la structure de ces emplois. Ces données pourront alors être mises en parallèle avec l'évolution des effectifs d'élèves dans les formations liées au cheval.

BIBLIOGRAPHIE

BARRERE A.D., LAFOESTE C., 1995. Livre blanc, « commission cheval, environnement, économie ». Conseil régional des Pyrénées Atlantiques

BAUMET M., ROSSIER E., 1994. Les loisirs à cheval. AFIT, Paris.

GUERDOUX P., 1993. Analyse technique et économique des centres équestres : approche d'une typologie en vue de l'établissement d'un référentiel. Mémoire de DAA des sciences et techniques des productions animales. Institut national agronomique de Paris Grignon. CEREOPA.

INSEE 1999 : France, portrait social – édition 1999-2000. Insee Ed, Paris.

JUST M.P., LEVY-NEUMAND F., 1993. Une approche économique des activités équestres en Région Rhône-Alpes. Mémoire de fin d'études d'ingénieur en agriculture. ISARA, Lyon.

L'EPERON, 1998. Le guide de l'équitation 1999. Hors série de l'Eperon. L'Eperon, Levallois Perret, p. 239-265.

PARRA I., 1999. Les emplois générés par la filière cheval en France : élaboration de méthodes de dénombrement et de caractérisation de l'emploi – application aux entreprises de la sellerie et de l'équipement du cavalier et aux établissements équestres. Mémoire de fin d'études d'ingénieur en agriculture. ISARA, Lyon.

PEYRE J.L., 1998. Colloque "La sellerie en France : développement et formation", 26 septembre 1998. Les Haras nationaux, Le Pin au Haras.

PY B., 1992. Statistique descriptive. Economica, Paris.

SPHINX DEVELOPPEMENT, 1999. Le Sphinx Lexica, logiciel de traitement d'enquête et d'analyse de données - manuel de référence. Le Sphynx développement, Grenoble.

STEY F., 1991. Aspects économiques du secteur cheval. In : Un élevage en or, dossier de presse, le cheval en France : équitation et élevage. Agence Quorum, Paris. p 25-34.

TER, 1994. Le Tourisme équestre en France (2ème partie) : Entreprises et emplois In : Les Dossiers du TER. TER, Paris.

UNIC, 1999. Annuaire ECUS : données 1998. UNIC, Paris.

Tableau 1 : Choix de la méthode

Table 1 : Choice of method

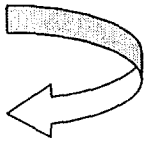
METHODE (Method)	AVANTAGES (plus)	INCONVENIENTS (minus)
Comptage direct	Matériel nécessaire Pas de saisie préalable au traitement des données Temps d'accès à l'information Main d'œuvre peu importante	Compatibilité des fichiers informatiques Prix de cession des données Aléas propres à la gestion d'un fichier par un tiers Champ d'action du fichier (exhaustivité ou non)
Enquête postale	**Prix** **Matériel nécessaire** **Main d'œuvre peu importante** **Temps de lancement réduit**	**Incertitudes quant au retour : taux de réponse** **Délais d'attente du retour (environ 2 mois)** **Questionnaires mal remplis ou incomplets** **Eventuelles relances téléphoniques** **Saisie post récupération** **Fiabilité statistique modérée**
Enquête postale Enveloppe T	Prix Matériel nécessaire Main d'œuvre peu importante Temps de lancement réduit Retour plus important que sur courrier classique	Incertitude quant au retour : taux de réponse Délais d'attente du retour (environ 2 mois) Questionnaires mal remplis ou incomplets Eventuelles relances téléphoniques Numérisation post récupération Fiabilité statistique modérée Durée limitée du contrat Postréponse Amortissement du coût du contrat Postréponse
Enquête par téléphone	**Fiabilité des données récoltées** **Base répondante modulable à convenance** **Saisie immédiate des données**	**Prix** **Main d'œuvre ou temps importants sur gros échantillons** **Gestion d'enquêteurs téléphoniques si besoin est** **Infrastructure / Equipements / Matériel nécessaire**
Enquête en face à face à domicile	Fiabilité des données récoltées Base répondante modulable à convenance Prise de rendez-vous limite les chutes	Prix (frais de déplacement) Main d'œuvre ou temps important sur gros échantillons Étendue géographique Saisie post récupération Contact téléphonique préalable
Enquête en face à face sur manifestation	**Prix** **Fiabilité des données récoltées** **Base répondante modulable à convenance**	**Biais introduit éventuellement dans la population interrogée** **Accord nécessaire des organisateurs de la manifestation** **Saisie post récupération**

Source : PARRA I., Observatoire économique et social du cheval, Les Haras nationaux, 1999

↳ On choisit de réaliser une enquête exhaustive ou une enquête avec échantillonnage en fonction des objectifs à atteindre et de la taille de la population (base de sondage).

Figure I : Déroulement des enquêtes
(development of surveys)

	Selleries (Tack shops)	Etablissements équestres (Riding schools)
Base de sondage (N)	779	5939
Nombre d'envois (a)	779	1187
Nombre de NPAI (b)	32	57
Nombre de non exploitables (c)	3	6
Nombre de questionnaires exploités (n)	133	325
Taux de réponse : (n+c)/(a-b)	**19 %**	**29 %**
Taux de sondage : n/(N-b-c)	**18 %**	**5,5 %**



Taux d'échantillonnag 20 %

NPAI : n'habite pas à l'adresse indiquée

Tableau 2 : Extrapolation du nombre d'actifs, de salariés et de non salariés dans les selleries
(Number of jobs, wage-earners and non wage-earners extrapolations in tacks shops)

	Moyenne	Intervalle de confiance à 10%	Total	Intervalle de confiance à 10%
Actifs	3,6	2,5 - 4,6	2603	1850 – 3356
Salariés	2,8	1,8 - 3,7	2027	1337 - 2717
Non salariés	0,8	0,7 - 0,9	576	523 – 639

Source : D'après PARRA I, 1999

Tableau 3 : Extrapolation du nombre d'actifs, de salariés et de non salariés dans les établissements équestres
(Number of jobs, wage-earners and non wage-earners extrapolations in riding schools)

	Moyenne	Intervalle de confiance à 10%	Total	Intervalle de confiance à 10%
Actifs	3,2	2,3 – 4,2	18839	13279 – 24400
Salariés	2,3	1,4 – 3,3	13723	8142 – 19303
Non salariés	0,9	0,8 – 1	5313	4794 - 5832

Source : d'après PARRA I., 1999

Figure II : Sexe des salariés suivant leur fonction dans les établissements équestres
(Sex of people employed in riding schools)

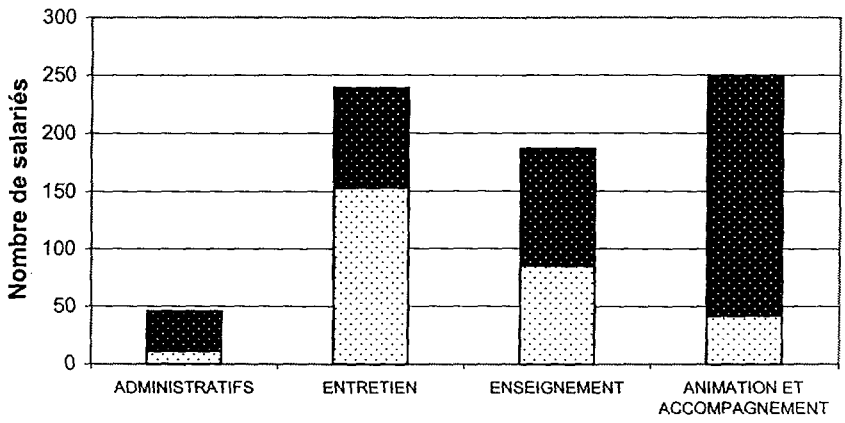


Figure III : Age des salariés suivant leur fonction dans les établissements équestres
(Age of people employen in riding schools)

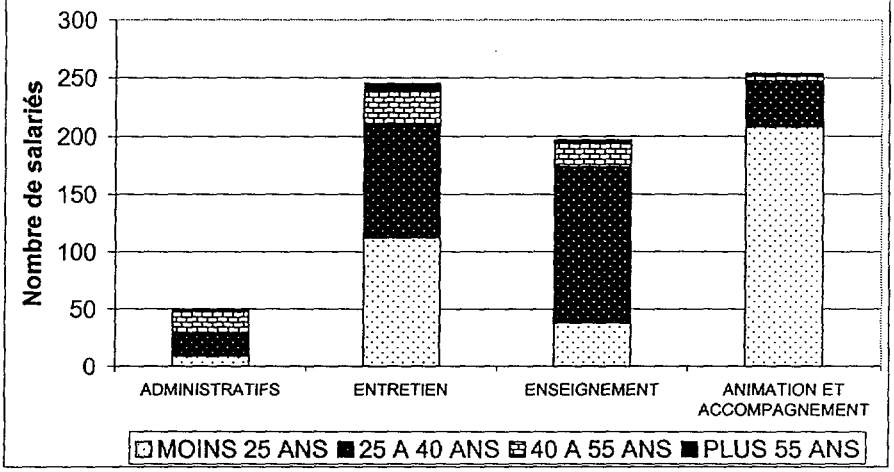
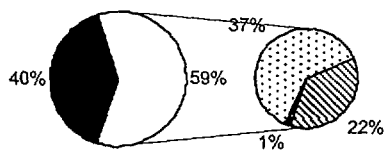


Figure IV : Répartition des types de contrats de travail
(Types of work agreements)

Contrats de travail à temps plein
(Full times)

(N = 506, non réponses exclues)



Contrats de travail à temps partiel
(Partial times)

(N = 242, non réponses exclues)

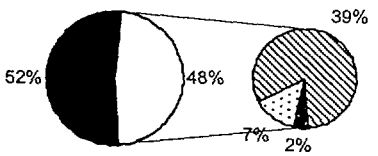




Figure V : répartition par classes du nombre de salariés
(Number of emplyed people by classes)

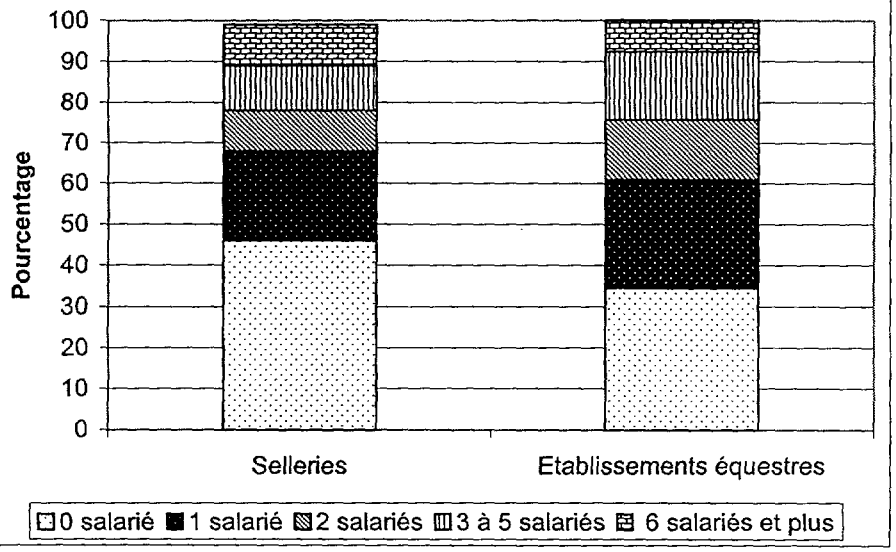


Tableau 4 : Comparaison des enquêtes réalisées sur les selleries

Table 4 : Comparaison between surveys about tack shops

	F. STEY, 1991	J.L. PEYRE, 1998	I. PARRA, 1999
Année d'enquête (Survey's year)	1988	1998	1999
Nombre d'entreprises (population)	**307**	**506**	**906**
Taux de réponse (rate of answers)	10 %	6%	19%
Taille de l'échantillon étudié (size of sample)	**30**	**30**	**133**
Nombre d'emplois salariés ou non (estimés au total) (Number of employed people)	720 emplois	1870 salariés	2027 salariés 576 responsables non salariés
Nombre d'emplois salariés ou non (estimés en moyenne par entreprise) (Number of employed people by tack shops)	**2,4 emplois**	**3,7 salariés**	**2,8 salariés** **0,8 responsables non salariés**

Source : PARRA I., Les Haras nationaux, 1999

Tableau 5 : Comparaison des enquêtes réalisées sur les établissements équestres

Table 5 : Comparaison between surveys about riding schools

Source	Date de l'enquête (Survey's year)	Nombre de questionnaires exploités (Number of exploited answers)	Couverture géographique ()	Nombre d'emplois (Number of employed people)
GUERDOUX P., 1993	1992	51	France	2,9 emplois par établissement équestre dont 1,9 salariés et 1 non salarié
BAUMET M., ROSSIER E., 1994	**1992**	**31**	**France**	**2,3 emplois par établissement de « loisir à cheval »**
JUST M.P., LEVY-NEUMAND F., 1993	1993	341	Rhône-Alpes	3,2 emplois par établissement équestre avec enseignement 1 à 2 emplois par établissement de tourisme équestre
TER, 1994	**1993**	**210**	**France**	**2,1 permanents et 3,4 saisonniers par établissement de tourisme équestre**
BARRERE A.D., LAFOESTE C., 1995a	1995	33	Pyrénées Atlantiques	2,3 emplois par établissement de tourisme équestre
BARRERE A.D., LAFOESTE C., 1995b	**1995**	**24**	**Pyrénées Atlantiques**	**2,8 salariés par établissement équestre avec enseignement**
PARRA I., 1999	1999	325	France	3,3 emplois par établissement équestre dont 2,4 salariés et 0,9 non salariés et : - 4 emplois si enseignement, dont 3,1 salariés et 0,9 non salarié - 1,7 si pas d'enseignement, dont 0,7 salarié et 1 non salarié

Source : d'après PARRA I., Les Haras nationaux, 1999